

**Martinique**  
☎ 05.96.70.04.67

- ♦ Réunion de Marie Reine des Cœurs :  
☞ Vendredi 3 Juin  
☞ Vendredi 1er juillet
- ♦ Cours de doctrine pour adultes (de 17h15 à 17h45 à la chapelle).  
☞ Mardi 7 Juin  
☞ Mardi 14 Juin  
☞ Mardi 21 Juin  
☞ Mardi 20 septembre
- ♦ Conférence (de 7 h 30 à 8 h 30 à la chapelle).  
☞ Samedi 11 Juin
- ♦ Journée de travaux :  
☞ Samedi 18 Juin

Nos prochains rendez-vous.  
Venez-y nombreux !

**Guyane**  
☎ 05.96.70.04.67

- ♦ A Cayenne : Chapelle Saint Joseph (14, rue Saint Joseph, Cité N'Zila)  
☞ Vendredi 10 juin 10h  
☞ Dimanche 31 juillet soir (lieu et horaire à préciser)
- ♦ A Kourou :  
☞ Jeudi 9 juin 10h  
☞ Lundi 1er août

**Guadeloupe**  
☎ 06.90.12.80.93

- ♦ Conférence à 19h15 à la chapelle.  
☞ Vendredi 17 juin
- ♦ Réunion de la Compagnie de Marie Reine des Cœurs à 17h30 à la chapelle.  
☞ Vendredi 3 juin

## Horaires habituels des offices aux Antilles - Guyane

### Martinique

☎ 05.96.70.04.67  
Chapelle N. D. de la Délivrande  
64, rue Moreau-de-Jonnès  
97200 Fort-de-France  
97p.martinique@fsspx.fr

- ♦ **Dimanche** : 7h00 (messe basse) 9h00 (messe chantée)
- ♦ **En semaine** : 6h30
- ♦ **Exposition du Saint Sacrement** : jeudi à 7h15 (chapelet)
- ♦ **Confessions et permanence** : tous les jours de 7h30 à 10h30
- ♦ **Catéchismes** : mardi de 17h15 à 17h45 mercredi de 14h30 à 16h30 (au prieuré)

### Guyane

☎ 05.96.70.04.67

- ♦ **Messe et confessions** : selon le programme ci-dessus.

### Guadeloupe

☎ 06.90.12.80.93  
Chapelle N. D. de Guadeloupe  
5, Quai Lardenoy  
97110 Pointe-à-Pitre

- ♦ **Dimanche** à 7h00 (messe basse) et 9h00 (messe chantée)
- ♦ **En semaine** : lundi à 6h30 vendredi à 18h00 samedi à 18h00
- ♦ **Confessions** : avant ou après chaque messe
- ♦ **Catéchismes** : le samedi de 8h30 à 9h30
- ♦ **Permanence** : le samedi de 9h30 à 12h00

N° 136



# La Foi de Toujours

« Sans la Foi, il est impossible de plaire à Dieu. » (Heb. XI, 6)

Fraternité Sacerdotale Saint Pie X - Antilles et Guyane

Juin  
2011

*Le mot de notre fondateur*

*La sainte et admirable vie de Jésus est un rappel constant des réalités spirituelles et divines, seules valables et estimables, seules éternelles. Tout en Jésus est retour à Dieu, au vrai, au réel, à la sagesse et à la sainteté.*

*Puissions-nous nous convaincre toujours plus de cette nécessité de suivre Jésus, comme Il le demande à ses disciples. "Si quis sequitur me non ambulat in tenebris : celui qui me suit ne marche pas dans les ténèbres". "Si quelqu'un veut être mon disciple, qu'il porte sa croix et qu'il me suive." Il n'y a donc pas d'autre choix : ou suivre Jésus ou rejoindre Satan.*

*Stéphanie Spirituel*

## Dieu m'a parlé.

**J**e vous rassure tout de suite. Je n'ai pas eu de révélation particulière, ni d'apparition. Non ! En fait, c'est ce que chacun peut dire quand il a lu un passage de l'Écriture Sainte avec esprit de foi. Car en lisant la Bible, on peut vraiment dire que c'est Dieu qui nous parle.

En effet, le texte sacré est écrit sous l'inspiration du Saint-Esprit. Il est donc d'une profondeur infinie, plein d'enseignements pour nos âmes. Vous connaissez l'importance de se former, de recher-

## David, inspiré de Dieu, chantant un psaume



cher la Vérité et de disposer notre âme à la foi par l'intelligence des vérités révélées. Or nous connaissons ces vérités par la Bible et la Tradition. La Bible est la parole de Dieu écrite par un homme sous l'inspiration du Saint-Esprit. La Tradition, elle, peut se définir comme la parole de Dieu transmise de manière constante jusqu'à nous. Elle vient donc confirmer et interpréter la Bible. Il est donc important d'une part de ne pas laisser ce trésor de la Bible de côté et d'autre part de savoir l'utiliser avec profit.

**Fragment d'un passage de l'évangile de Saint Jean, retrouvé en Egypte.**



De même que c'est l'Église qui nous dit quels sont les livres qui font partie de l'Écriture Sainte, c'est elle aussi qui nous en donne le sens. En effet, bien des passages de la Bible semblent obscurs, voire même contradictoires.

Alors pour ne pas se tromper, il faut avoir recours à l'enseignement de la Tradition, ce dépôt sacré reçu de Notre-Seigneur et des Apôtres à travers leurs successeurs. C'est pourquoi les écrits des premiers évêques qui nous ont été conservés sont si importants. Ceux qu'on appelle les Pères de l'Église à cause de leur sainteté et de leur érudition, comme saint Augustin, saint Ambroise, saint Grégoire le Grand, saint Jérôme, saint Cyrille d'Alexandrie, saint Jean Chrysostome, saint Grégoire de Nazianze et saint Basile le Grand, nous ont laissés des œuvres admirables pour puiser toutes les richesses possibles de l'Écriture Sainte.

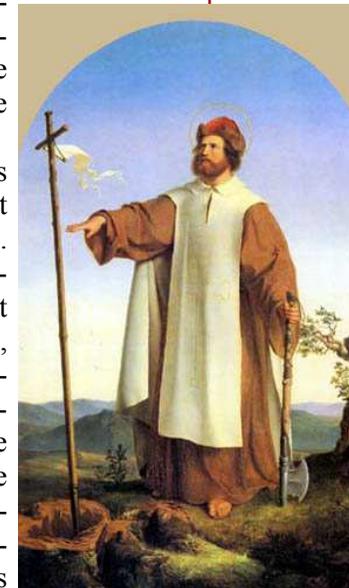
On ne peut donc pas interpréter la Bible à sa manière. C'est une des grandes erreurs des Protestants qui rejettent l'enseignement des Pères et se trompent ainsi sur le sens biblique de beaucoup de passages. Voilà pourquoi si on veut que Dieu nous parle vraiment, il faut lire sa Parole révélée avec esprit de foi, c'est-à-dire avec la lumière apportée par l'Église. Ceux qui le refusent sont un peu comme ces hommes qui sont en présence d'un trésor dans un souterrain, mais qui ne le découvrent pas parce qu'il n'ont pas de lumière avec eux.

Alors ne négligeons pas ce trésor. Ayons soin d'avoir la Bible à la maison. Lisons-la. Et lisons les commentaires que nous ont laissés les premiers évêques, qui furent comme des phares guidant les fidèles dans l'obscurité du monde. ◆

**Père Chrissent**

respect devant l'homme dont la puissance surpassait celle de leur dieu, et tous demandèrent le baptême. Le Christ avait vaincu. Pour célébrer cette victoire, Boniface fit élever, avec le bois de l'arbre abattu, un oratoire en l'honneur du Prince des apôtres.

Il fit venir des moines anglais qui répondirent en masse à son appel. Sa plus féconde méthode d'apostolat était de fonder des couvents, qui devenaient des centres de mission, d'éducation, d'exemple et de prières ; en un mot, de vrais foyers de civilisation. Les femmes elles-mêmes accoururent des cloîtres d'Angleterre prendre leur part de travaux apostoliques. Ces douces servantes du



**SAINT BONIFACE**  
Apôtre de  
l'Allemagne  
Fête le 5 Juin

Christ parvenaient à fléchir le caractère indompté des farouches Germanes. Travaillant dans la prière et le silence, elles exercèrent une grande influence sur les peuplades à demi sauvages au milieu desquelles elles vivaient.

Boniface s'appliqua à mettre en place les évêchés dans toute l'Allemagne. Il remit aussi de l'ordre dans l'Église des Gaules ; en sa qualité de légat du Pape, il sacra Pépin le Bref dans la cathédrale de Soissons premier roi de la dynastie

carlovingienne.

Le 5 juin 755, il avait dressé son camp non loin de Dokkum, au nord de la Frise. Tout était disposé pour le Sacrifice de la Messe et l'on attendait la multitude des néophytes convoqués pour recevoir l'imposition des mains. Au lever du soleil, une foule nombreuse parut à l'horizon. Attirés par l'espoir du pillage, les peuplades païennes tentaient contre l'évêque et sa suite un hardi coup de main. Les serviteurs coururent aux armes, mais au premier tumulte de l'attaque, l'homme de Dieu, entouré des clercs, sortit de sa tente :

- Cessez ce combat, mes enfants, s'écria-t-il, voici venue l'heure de la délivrance. Soyez forts dans le Seigneur ; il sauvera vos âmes.

Et s'avançant au-devant des Barbares, il se présenta à eux comme la victime résignée. Obéissant à la voix du Pontife, les serviteurs cessent d'opposer une résistance inutile, et, martyrs de la foi, tombent avec leur maître sous les coups des assassins. Bientôt les chrétiens des environs levèrent une armée qui extermina les meurtriers. Le corps de Saint Boniface fut déposé au monastère de Fulda. ◆

## LE SAINT DU MOIS

**N**é en 680, à Crediton, en Angleterre, Winfrid était âgé de cinq ans, lorsqu'à la suite d'une mission que des moines étaient venus prêcher dans sa ville natale, il résolut d'entrer dans un monastère. Le père de Winfrid hésitait à le laisser partir, lorsqu'une maladie subite, qui le mit en quelques jours aux portes du tombeau, lui fit interpréter le désir de son fils comme un ordre d'en haut. Winfrid entra donc au monastère bénédictin d'Exeter ; il avait à peine sept ans.

Il se livra avec ardeur à l'étude des lettres sacrées. Tournant ses regards vers les contrées encore païennes de la Germanie, il avait senti s'allumer en son cœur un zèle ardent pour la conversion des infidèles, et il n'aspirait plus qu'à devenir l'apôtre de l'Allemagne.

Il se rendit à Rome où le Pape Grégoire II lui accorda les pouvoirs apostoliques et changea son nom de Winfrid en celui de Boniface.

Boniface se rendit en Frise, et, pendant trois ans, il se signala par son zèle à déraciner les superstitions païennes, à instruire les néophytes, à élever des églises en l'honneur de Jésus-Christ. Puis il passa en Thuringe, vers le centre de l'Allemagne. Malgré toutes les difficultés, en quelques mois, le missionnaire transforma le pays. Les païens, quittant leurs huttes de branchages, accouraient en foule entendre

ses paroles, et ceux qui avaient été baptisés, raffermis dans la foi, reprenaient les pratiques de la vie chrétienne.

En 722, Boniface retourna à Rome, où Grégoire II le fit évêque et lui donna une juridiction sans limites sur toutes les Eglises de la Germanie.

Un jour, comme le Saint prêchait à Geismar, on vint lui dire qu'il y avait aux environs un arbre gigantesque, qui, sous le nom de « chêne de Thor », était l'objet d'un culte superstitieux. A cette nouvelle, l'homme de Dieu se leva et marcha vers l'idole redoutée. Les païens le suivirent ; bientôt, la population en armes se pressa autour de la fausse divinité, prête à tirer une éclatante vengeance des audacieux qui songeaient à l'outrager. Le Saint, avec les clercs et les quelques serviteurs qui l'accompagnaient, se trouva entouré par la foule menaçante ; il n'y avait d'autre alternative que la fuite ou la mort. Boniface n'hésita pas cependant, et sur son ordre, on frappa le chêne avec une cognée. Un cri de fureur s'éleva aussitôt, et le peuple allait réagir avec violence, lorsque soudain, il recula, saisi d'épouvante. L'arbre, ployé par une force invisible, faisait entendre d'horribles craquements, et, tombant aux pieds de l'évêque, se brisa en quatre tronçons. A la vue de ce prodige, les païens s'inclinèrent avec

## Les abréviations

**V**oici la liste des Livres qui composent la Sainte Ecriture, avec les abréviations employées pour donner une référence d'un passage :

*Ancien Testament*

Genèse .....	Gn
Exode .....	Ex
Lévitique .....	Lv
Nombres .....	Nb
Deutéronome .....	Dt
Josué .....	Jos
Juges .....	Jg
Ruth .....	Rt
Samuel .....	1 S, 2 S
Rois .....	1 R, 2 R
Chroniques .....	1 Ch, 2 Ch
Esdras .....	Esd
Néhémie .....	Ne
Tobie .....	Tb
Judith .....	Jdt
Esther .....	Est
Maccabées .....	1 M, 2 M
Job .....	Jb
Psaumes .....	Ps
Proverbes .....	Pr
Ecclésiaste .....	Eccl
Cantique .....	Ct
Sagesse .....	Sg
Ecclésiastique (Siracide) .....	Si
Isaïe .....	Is
Jérémie .....	Jr
Lamentations .....	Lm
Baruch .....	Ba
Ezéchiel .....	Ez
Daniel .....	Dn
Osée .....	Os
Joël .....	Jl

Amos .....	Am
Abdias .....	Ab
Jonas .....	Jon
Michée .....	Mi
Nahum .....	Na
Habacuc .....	Ha
Sophonie .....	So
Aggée .....	Ag
Zacharie .....	Za
Malachie .....	Ml

*Nouveau Testament*

Matthieu .....	Mt
Marc .....	Mc
Luc .....	Lc
Jean .....	Jn
Actes des Apôtres .....	Ac
Romains .....	Rm
Corinthiens .....	1 Co, 2 Co
Galates .....	Ga
Ephésiens .....	Ep
Philippiens .....	Ph
Colossiens .....	Col
Thessaloniciens .....	1 Th, 2 Th
Timothée .....	1 Tm, 2 Tm
Tite .....	Tt
Philémon .....	Phm
Hébreux .....	He
Épître de Jacques .....	Jc
Épître de Pierre .....	1 P, 2 P
Épître de Jean .....	1 Jn, 2 Jn, 3 Jn
Épître de Jude .....	Jude
Apocalypse .....	Ap

## La Bible mode d'emploi

**D'**où vient le nom de « Bible » ?

Le mot « Bible » vient du grec *Biblios*, signifiant **les livres**. De bonne heure ce mot fut employé dans l'Église grecque pour désigner la collection des livres saints, les livres par excellence. Le terme passa dans l'Église latine, puis il devint « la Bible » dans nos langues modernes. Les Grecs désignent d'ordinaire la Bible par les termes suivants : les saintes lettres, les saintes Écritures, l'Écriture, les Écritures.

Le terme de Bible est bien propre à désigner un livre qui surpasse tous les autres, non seulement par son contenu puisqu'il raconte les bienfaits dont Dieu a comblé le genre humain et qu'il rapporte les communications de Dieu avec ses créatures, mais encore par son origine, puisqu'il a Dieu comme auteur principal. Notre singulier moderne, « la Bible », est plus heureux même que le pluriel de l'Église grecque : c'est comme un acte de foi à l'unité de tous les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament.

On a l'habitude de distinguer l'**Ancien et le Nouveau Testament**. Le mot testament désigne ici l'alliance faite entre Dieu et le genre humain. L'Ancien Testament est le pacte conclu entre Dieu et Moïse, représentant le peuple israélite sur le Sinaï ; le Nouveau Testament est l'alliance que Jésus a scellée de son sang au Golgotha entre son Père et l'humanité. Ces termes s'étendent aussi aux livres qui renferment les promesses divines .



*Saint Jérôme traduisit la Bible en latin : la Vulgate*

La Bible comprend 73 livres : dans l'Ancien Testament, 46 livres répartis en 21 livres historiques, 7 livres didactiques ou sapientiaux, et 18 livres prophétiques. Dans le Nouveau Testament : 27 livres, soit 5 livres historiques (4 évangiles et les Actes des Apôtres), 21 livres didactiques (les épî-

tres), 1 livre prophétique (l'Apocalypse).

La division actuelle des livres en chapitres est récente et remonte à Langton (mort en 1228), chancelier de l'Université de Paris, puis archevêque de Cantorbéry ; elle apparaît pour la première fois dans la Bible de l'Université de Paris (1226). L'auteur de la division en versets est l'imprimeur français Robert Estienne (1503-1559).

## LA VIE AU PRIÈRE

*Nous voilà à nouveau lancés dans une nouvelle croisade de prières et de sacrifices pour hâter la fin de la crise que traverse l'Église. Pour bien en comprendre toute la portée, je vous cite quelques passages de Mgr Fellay qui éclairent l'esprit dans lequel vivre cette nouvelle croisade :*

« C'est pourquoi il nous semble urgent et plus qu'opportun, vu le redoublement d'intensité des maux qui submergent la sainte Eglise de lancer encore une fois une croisade du Rosaire, une croisade de prière et de pénitence. Nous vous invitons à unir tous vos efforts, toutes vos forces pour former à partir de Pâques de cette année et jusqu'à la Pentecôte 2012 un nouveau bouquet spirituel, une nouvelle chaîne de ces roses si agréables à Notre Dame, pour la supplier d'intercéder en faveur de ses enfants auprès de son divin Fils et du Père tout-puissant.

[...]

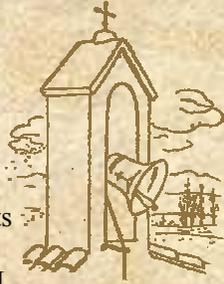
Nous comptons sur votre générosité pour réunir à nouveau un bouquet d'au moins douze millions de chapelets pour que l'Église soit délivrée des maux qui l'accablent ou qui la menacent dans un avenir proche, que

la Russie soit consacrée et que le Triomphe de l'Immaculée arrive bientôt.

Afin que nos prières soient encore plus efficaces et que chacun puisse en retirer un bienfait plus grand, nous voudrions terminer en rappelant que lorsqu'on récite le Rosaire, le plus important n'est pas le nombre d'Ave Maria, mais bien la manière dont on les prie. Le risque de monotonie ou de distraction peut être combattu efficacement en priant le Rosaire selon les indications de Marie elle-même : en égrenant le chapelet, il s'agit de méditer sur les scènes de la vie et les mystères de Notre Seigneur et de sa sainte Mère. Le plus important est ce contact avec la vie du Sauveur qui s'établit lorsqu'on pense amoureusement aux événements énoncés à chaque dizaine, les « mystères » du Rosaire. »



## Souviens-toi du « pourquoi ? » de notre Guadeloupe !



**E**t l'historien Lacour de constater que sous le rapport de la violence, le club des Jacobins de Vieux-Habitants pouvait faire contrepoids à tous les autres.

Mal inspiré fut donc de vouloir chercher asile chez nous M. Romain de Lacaze, ancien député à l'Assemblée législative, réfugié à Bouillante, déclaré ennemi public et pourchassé comme tel. Au soir du 30 avril 1793, accompagné de son fidèle domestique Piapia, il veut franchir la Grande Rivière pour échapper à ses poursuivants. Mais considérablement grossie par les pluies, elle est devenue un torrent impétueux et les deux malheureux sont emportés par les flots. On retrouva le cadavre de M. de Lacaze le lendemain sur la berge ; quant à Piapia, il put être ranimé.

Le défunt était un homme de haute taille et le cercueil d'occasion s'avéra trop petit. Quelqu'un suggéra alors au maire, M. Levanier, « de lui couper les pieds, ce qui somme toute ne porterait aucun préjudice à qui on voulait couper la tête ». Nous ignorons ce qui fut fait à la suite de cette macabre réflexion.

### *L'aube des jours meilleurs*

Quand l'ordre sera revenu quelques années plus tard, force est de constater la perte de nombreuses pièces d'état civil par suite des troubles survenus dans la colonie. Puis ce sera une nouvelle arrivée des Anglais qui perturbera les livres.

La perte des papiers n'est quand même pas irrémédiable. Une très sage ordonnance du roi Louis XVI avait prescrit qu'une copie de tous les actes soit adressée à la Cour de Versailles. Et nous en retrouvons bon nombre à présent aux Archives Nationales en particulier.

Après la Terreur, le Directoire puis le Consulat ont eu leur répercussion aux Antilles. Les agents en Guadeloupe de ces différents gouvernements doivent faire face à la désorganisation engendrée par la Révolution, et ne pas se laisser submerger par le tourbillon déchaîné au nom magique de liberté.

Sagesse et mesure ont bien de la peine à maintenir un équilibre fragile.

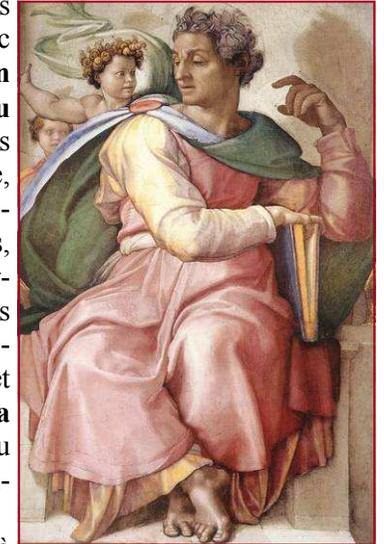
Les temps ont changé ! Ne verra-t-on pas le sinistre Victor Hugues lui-même, copieusement enrichi par la Révolution, avec ses 420.000 livres de revenus déclarés, rétablir en Guyane l'esclavage dont il avait déclaré l'abolition en Guadeloupe et si bien pratiqué lui-même à Saint-Domingue.

Sanglantes ou glorieuses, la Révolution avait écrit chez nous aussi des pages mémorables.

Purifiée et rajeunie par l'épreuve, l'Eglise va renaître non pour un triomphe de parade, mais pour reprendre dans l'ordre et la paix, la lente libération de l'homme que la Révolution a cru vainement obtenir par la haine et la violence. ♦

## *Quel est l'auteur de la Bible ?*

Donnons une définition : La Bible est la collection des livres saints, qui, composés sous la motion de l'Esprit Saint, à des époques diverses, en des langues différentes, par des auteurs choisis de Dieu, sont reçus par l'Eglise comme inspirés. Ce qui distingue donc cette collection des autres livres, c'est **l'inspiration par le Saint-Esprit, qui fait vraiment de Dieu l'auteur principal des livres saints**. Nous devons reconnaître que dans la Bible règne une réelle unité, bien que les parties de ce Livre divin aient été écrites en plusieurs langues, par des auteurs différents, en des temps et des lieux divers ; bien que les parties dont se compose notre Bible appartiennent à des genres littéraires très dissemblables. Cette unité profonde vient de l'auteur principal, qui est Dieu, et aussi de l'objet unique de ce livre : **le mystère de la Rédemption**. L'Ancien Testament, c'est l'attente du Messie promis ; le Nouveau Testament, c'est l'enseignement développé de ce Messie enfin venu.



*Le prophète Isaïe  
inspiré par un ange*

Saint Paul l'affirme clairement dans sa 2<sup>e</sup> épître à Timothée (chap. 3 v. 16) : « **Toute Ecriture est inspirée de Dieu et utile** pour enseigner, pour convaincre, pour redresser, pour éduquer dans la justice, afin que l'homme de Dieu soit parfaitement équipé pour faire toute œuvre bonne ». Saint Pierre, dans sa 2<sup>e</sup> épître, encourage les chrétiens à persévérer dans la foi en s'appuyant sur le témoignage de Dieu le Père à travers les prophètes (chap. 1 v. 19-21) : « Aussi tenons-nous pour plus certaine la parole des prophètes, à laquelle vous faites bien de prêter attention : c'est la lampe qui brille en un lieu obscur jusqu'à ce que vienne à poindre le jour et que se lève en vos cœurs l'étoile du matin. Encore devez-vous, avant tout, savoir qu'aucune prophétie de l'Ecriture n'est objet d'interprétation privée. Ce n'est pas, en effet, par vouloir humain que sont venues des prophéties : **c'est sous l'impulsion de l'Esprit-Saint que les hommes de Dieu ont parlé** ». Saint Jean, au début de son Apocalypse, dit clairement : « Révélation de Jésus-Christ, qui lui a été faite par Dieu pour montrer à ses serviteurs ce qui doit arriver prochainement. Il en a donné notification à son serviteur Jean en lui envoyant son ange comme messenger. **Jean atteste comme parole de Dieu et témoignage de Jésus-Christ** tout ce qu'il a vu ».

Nous sommes donc loin de ceux qui prétendent que la Bible est un recueil de belles fables destinées à l'enseignement moral du peuple de Dieu. D'après l'enseignement de l'Eglise, Dieu lui-même a intérieurement poussé à écrire quelques

auteurs sacrés, et les a également assistés pendant qu'ils écrivaient, de telle sorte que tout ce que Dieu, auteur premier des Ecritures, voulait, ces écrivains le consignaient fidèlement dans leurs écrits. Il y a donc un charisme spécial en vue d'écrire, par lequel Dieu, en agissant intérieurement dans l'écrivain, fait connaître par l'écrit sa pensée aux hommes, et c'est pour cela qu'il est lui-même l'auteur principal de la Bible. **L'écrivain est l'instrument du Saint-Esprit**, instrument vivant et doué de raison.



Les 4 Evangélistes

Si Dieu est l'auteur véritable de la Sainte Ecriture, alors elle est **toute entière sans erreur**, et tout est utile, d'une manière directe ou indirecte, à notre instruction et à notre sanctification.

**Tout le monde peut-il lire la Bible ? Qui a la charge de donner une bonne interprétation ?**

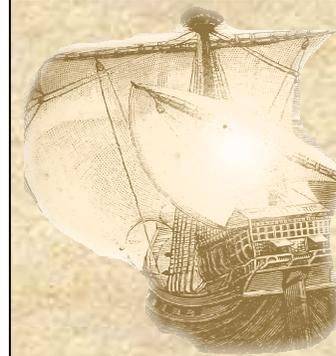
Bien sûr, la Bible est le livre par excellence : avec la Tradition, elle forme la Révélation, c'est-à-dire tout ce que Dieu a jugé bon de nous manifester

concernant les vérités à croire et les moyens pour faire notre salut. Il est donc louable de la lire et de l'étudier **pour connaître la volonté de Dieu**, spécialement pour ceux qui ont la charge de conduire les âmes vers la vie surnaturelle. Mais il faut prendre garde à **bien interpréter la parole de Dieu**.

Dans les Actes des apôtres, il est dit que l'eunuque de la reine d'Ethiopie lisait sur son char le prophète Isaïe. Le diacre Philippe, qui le croisa, lui demanda : « Crois-tu comprendre ce que tu lis ? » Il répondit : « **Comment le pourrai-je, à moins que quelqu'un ne m'instruise ?** »

Le pape Léon XIII précise : « Comme les Livres saints sont l'œuvre de l'Esprit-Saint, les mots y cachent plusieurs vérités qui surpassent de beaucoup la force et la pénétration de la raison humaine, à savoir les divins mystères et ce qui s'y rattache. Aussi, il faut reconnaître que **les Livres saints sont enveloppés d'une certaine obscurité religieuse, de sorte que personne ne doit l'étudier sans guide** ; Dieu l'a voulu ainsi pour que les hommes les étudient avec plus d'ardeur et de soin, pour que les vérités péniblement acquises pénètrent plus profondément leur esprit et leur cœur ; pour qu'ils comprennent surtout que **Dieu a donné les Ecritures à l'Eglise** afin que, dans l'interprétation de ses paroles, elle soit le guide et le maître le plus sûr. »

## Souviens-toi du « pourquoi ? » de notre Martinique !



**D**epuis la conquête de la Martinique par les anglais (1809), l'organisation du culte paraissait assez vague. Ce n'est qu'en fin octobre 1821 que le régime de la Restauration lui donna une forme

précise. Il fut décidé que la Martinique aurait à sa tête un Préfet Apostolique, avec un traitement annuel et un supplément pour frais de bureau et « de tournées ». Le cadre comporterait 53 prêtres rétribués annuellement. L'un d'eux serait vice-Préfet Apostolique, et curé d'une des principales paroisses. Une indemnité de trousseau serait accordée aux prêtres « en partance ». Leur passage était assuré par l'Etat, et une indemnité leur serait accordée pour se rendre au port d'embarquement.

En 1821, Jean Baptiste Carrand fut nommé Préfet Apostolique. Il venait du diocèse de Lyon, où il était missionnaire. Il vint de suite prendre sa charge. En 1823, il visita toutes les paroisses de l'île, prêchant une retraite de 8 jours dans chacune d'elles. A Fort-Royal, il prêcha une vraie Mission. Plus de 5.000 personnes reçurent la Confirmation.

Plusieurs paroisses étaient vacantes et plusieurs prêtres âgés demandaient à être remplacés. L'un d'eux, l'Abbé Pierron, occupait la cure de Fort-Royal depuis 53 ans ! Il regagna la France en 1925. Avec le concours du ministre, il fit appel aux évêques de France pour avoir du « renfort ». Mais il y avait aussi pénurie de prêtres en Métropole. Ce fut sans succès.

L'Abbé Carrand se souciait beaucoup des maisons d'éducation. Le Collège Saint Victor, fondé à Fort-Royal par le Père de Coutance, capucin, avait fermé ses portes. On avait vainement essayé de le renflouer. Les dettes étaient trop importantes. C'était dommage, car il était la seule école pour les garçons, que le Père de Coutance avait obtenue de haute lutte avec le Roi qui trouvait que « *les jeunes gens partis aux Colonies devaient apprendre à exploiter la terre, et non à se meubler l'esprit.* » Il n'était pas seulement fréquenté par les martiniquais, mais aussi par les jeunes gens des îles voisines. Il compta jusqu'à 200 élèves. ◆

par Emel

Pour qu'une personne puisse *validement* être parrain lors du Baptême, l'Église exige :

- ✘ qu'elle soit baptisée, ait l'usage de la raison et l'intention de faire office de parrain ;
- ✘ qu'elle ne soit inscrite dans aucune secte acatholique, ne soit pas excommuniée, ne soit pas un clerc destitué ou défroqué ;
- ✘ qu'elle ne soit ni le père, ni la mère, ni le conjoint du baptisé ;
- ✘ qu'elle soit choisie par les parents ou par les tuteurs ou par le ministre du Baptême ou par le baptisé lui-même s'il est en mesure de le faire ;
- ✘ que, dans l'acte du Baptême, elle soutienne physiquement le baptisé ou le relève des fonts ou le reçoive (Canon 765).

Pour qu'une personne puisse *licitement* être parrain du Baptême, il faut notamment :

- ✘ qu'elle ait atteint l'âge de quatorze ans ;
- ✘ qu'elle connaisse les rudiments de la foi ;
- ✘ qu'elle ne soit ni novice ni profès religieux ;
- ✘ qu'elle n'ait pas reçu les Ordres sacrés (Canon 766).

Nous sommes obligés de tenir les promesses et les renoncements faits par nos parrains, en notre nom, au Baptême, parce qu'ils ne nous imposent que ce que Dieu impose à tous, et que nous-mêmes devrions promettre pour nous sauver. 302

Les parents, ou ceux qui en tiennent lieu, ne doivent pas attendre plus de huit à dix jours pour présenter l'enfant au Baptême ; mais le mieux est de lui assurer aussitôt la grâce et le bonheur éternel, vu qu'il peut mourir très facilement. 303

## LE BAPTEME

### I. DEFINITION

Le Baptême est le sacrement qui nous fait chrétiens, c'est-à-dire disciples de Jésus-Christ, enfants de Dieu et membres de l'Église. 290

C'est l'infusion de la grâce sanctifiante dans l'âme qui efface le péché originel et les péchés personnels. Le caractère imprimé par le Baptême nous consacre à Jésus-Christ, nous obligeant à le suivre.

### II. LE SIGNE SENSIBLE

La matière du Baptême est l'eau naturelle. 291

Toute eau (de source, de pluie, douce, salée,...) est matière valide et peut être utilisée en cas de nécessité, mais l'Église demande qu'on utilise l'eau préparée à Pâques pendant la Vigile.

La forme du Baptême, ce sont les paroles : *Je te baptise au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.* 292

### III. LE MINISTRE

Rappel : le ministre est celui qui donne le sacrement.

Le ministre du Baptême est ordinairement le prêtre, mais en cas de nécessité, toute personne peut l'être, même un hérétique ou un infidèle, pourvu qu'elle ait l'intention de faire ce que fait l'Église. 293

On donne le Baptême en versant l'eau sur la tête de celui qu'on baptise, et en prononçant en même temps les paroles de la forme. 294

Le prêtre peut déléguer un diacre pour le baptême solennel.

Le Baptême est si nécessaire que toute personne peut le donner mais elle doit vouloir faire ce que fait l'Église dans ce sacrement.

L'application de l'eau peut se faire :

- ✕ par immersion,
- ✕ par ablution,
- ✕ par aspersion.

Pour la validité, il faut que l'eau coule sur la tête du baptisé en même temps que celui qui verse prononce les paroles.

#### IV LES EFFETS

Le Baptême confère la première grâce sanctifiante et les vertus surnaturelles en effaçant le péché originel et les péchés actuels, s'il y en a, avec toute la peine qui leur est due. Il imprime le caractère de chrétien et rend capable de recevoir les autres sacrements. 295

En recevant la grâce, nous participons à la vie de la Sainte Trinité.

Le Baptême transforme l'homme *selon l'esprit* et le fait comme *renaître* en le rendant un homme *nouveau*. C'est pourquoi on lui donne alors un *nom* convenable, celui d'un *Saint* qui lui soit un *exemple* et un *protecteur* dans sa vie de chrétien. 296

Par le Baptême, l'homme est élevé de l'ordre naturel à l'ordre surnaturel.

Celui qui reçoit le Baptême, devenant chrétien, s'oblige à professer la foi et à observer la loi de Jésus-Christ ; et par conséquent il renonce à tout ce qui s'y oppose. 297

En recevant le Baptême, on renonce au démon, à ses œuvres et à ses séductions. 298

Par les œuvres et les séductions du démon, il faut entendre les péchés, les vanités du monde et ses maximes perverses, contraires à l'Évangile. 299

#### V LE PARRAIN ET LA MARRAINE

Les enfants, à leur Baptême, renoncent au démon par l'intermédiaire des parrains. 300

Etant trop petits pour comprendre, ce sont les parrain et marraine qui s'engagent pour eux, tout en veillant par la suite à ce qu'ils soient instruits de leurs obligations. Cette instruction accomplie, ils peuvent alors en leur nom propre, renouveler les promesses faites au Baptême par leurs parrain et marraine.

Les parrains, au Baptême, sont ceux qui présentent à l'Église la personne à baptiser et répondent en son nom, si c'est un enfant. Ainsi, ils assument, comme *pères spirituels*, le soin de son éducation chrétienne, au cas où les parents y manqueraient, et c'est pourquoi ils doivent être de bons chrétiens. 301